

BRUGGE X

G.P.P./4/340



# NOS VICINAUX



# LE PROBLEME DE L'ENERGIE EN BELGIQUE (2)

## PRODUCTION D'ENERGIE

Ceci nous amène en même temps à la question de savoir quelles sont les possibilités de notre propre production d'énergie.

### a) CHARBON

Les réserves de charbon disponibles en Belgique jusqu'à une profondeur de 1.000 m sont estimées à environ 606 millions de tonnes.

Au rythme de production actuel d'environ 7 millions de tonnes par an, ces réserves sont encore suffisantes pour plusieurs dizaines d'années.

### b) ENERGIE HYDRAULIQUE

La puissance des sources d'énergie hydraulique, dont l'exploitation se justifie économiquement, est estimée en Belgique à environ 140 MW. D'ici peu, la puissance hydro-électrique installée sera augmentée de 30 MW (MW = mégawatt).

### c) SOURCES D'ENERGIE ALTERNATIVES

Figurent entre autres parmi les sources d'énergie alternatives : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie de la mer et l'énergie géothermique. Ces sources resteront toujours limitées.

## ELECTRICITE

Part des sources d'énergie utilisées pour la production d'électricité.

Sources	1973	1978	1985
Pétrole	51%	36%	25%
Charbon	13%	22%	17%
Energie nucléaire	3%	21%	50%
Gaz	32%	20%	7%
Energie hydraulique	1%	1%	1%

La production nucléaire d'électricité va augmenter considérablement dans un proche avenir, lors de la mise en service des complexes nucléaires actuellement en construction.

## IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

La balance des importations et exportations de sources d'énergie solides (charbon, coques) penche depuis assez longtemps déjà du côté des importations. Le solde des importations n'a pas cessé d'augmenter depuis 1960 et a atteint sa valeur maximale en 1974. Pour le moment, les importations net-

l'énergie d'une façon globale, on constate donc que la Belgique est, surtout depuis les 15 dernières années, de plus en plus dépendante de l'étranger pour son approvisionnement en énergie : en 1976, 11,5% à peine des besoins étaient encore couverts par des sources d'énergie nationales. Cette dépendance à l'égard des importations ne cessera de s'accroître dans l'avenir.

Tout cela implique la nécessité de for-



tes de combustibles solides représentent l'équivalent de la production nationale de charbon.

Pour ce qui est du pétrole brut, une hausse spectaculaire des importations a pu être observée jusqu'en 1973. Ensuite, elles sont retombées. A partir de 1966, le gaz naturel a été importé en quantités toujours croissantes.

muler une politique qui soit axée sur une consommation raisonnable de l'énergie et sur une diversification aussi grande que possible entre les sources d'énergie supposées disponibles et leur origine géographique.

(Texte emprunté, après autorisation, au «Gaselwest-Magazine» n° 4 de 1979-Intercom Distributie West, 8500 Courtrai).

(à suivre)

## CONCLUSION

Si l'on considère le problème de

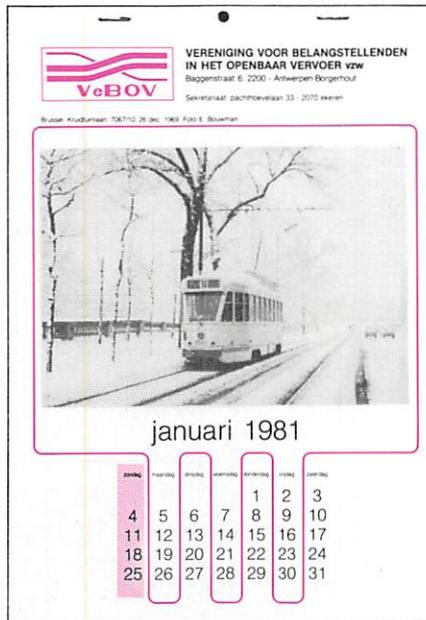
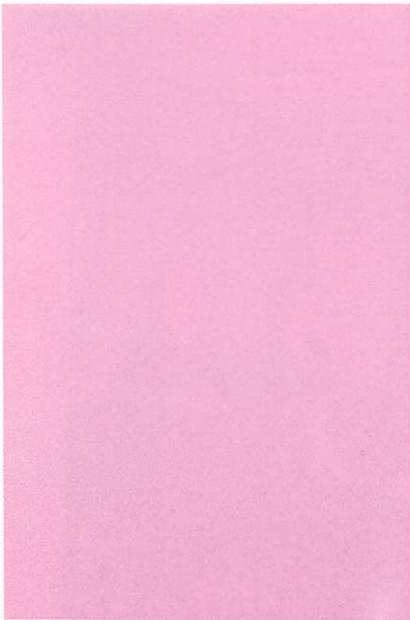
## LE SERVICE COMMERCIAL LANCE UN APPEL !

En vue d'étoffer ses différentes collections, le Service Commercial recherche des documents concernant le passé de la Société ; il fait appel pour cela aux anciens membres du personnel et aux «amis du tram» susceptibles de l'aider. Si vous possédez des photos, brochures, plans, petit matériel, autres objets intéressants ou tout autre document historique, etc... dont vous pourriez éventuellement vous dessaisir, vous pouvez vous adresser à :

S.N.C.V. - Service Commercial et des Relations Publiques - rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles  
(téléphone n° (02) 230.03.30, postes 313 et 323).

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Les généreux donateurs recevront un souvenir et leur nom sera publié dans «Nos Vicinaux».



## LE CALENDRIER VeBov 1981

Cette année encore, la VeBov («Vereniging voor Belangstellenden in het Openbaar Vervoer») a fait imprimer un beau calendrier. Il contient une magnifique vue du tram de la Côte, en plus de photos de vieux et de nouveaux trams prises dans diverses villes et d'images relatives aux chemins de fer. Les douze grandes photos en noir et blanc sont remarquables.

Le calendrier peut être commandé par versement de 140 F (frais d'envoi y compris) au compte en banque n° 412-6131001-97 de la VeBov - Anvers, avec la mention «calendrier 1981».

On peut également se le procurer au centre VeBov de la station de prémétro «Opéra» à Anvers, chaque deuxième samedi après-midi du mois.

## 1000 jours sans accident équipes n° 22 et n° 23

### ATELIERS DE CUREGHEM

Le 8 novembre 1980, les équipes n°s 22 et 23 des «Ateliers de Cureghem» ont célébré, au réfectoire de l'atelier de Cureghem, la fête des 1.000 jours sans accident de travail avec chômage.

Les allocutions de MM. Peerts, ingénieur en chef-chef de groupe, et D'Haen, chef de service de la Sécurité, ont été fort applaudies, tandis que la remise des cadeaux et le dîner furent très appréciés. En un mot, une réelle réussite. Il arrive rarement, il est vrai, que 2 équipes puissent célébrer ensemble un tel événement, et qui plus est, dans le même atelier.



## 2000 jours sans accident équipe n°4

### SAINT-NICOLAS-MOUVEMENT

Le samedi 8 novembre 1980, a eu lieu au dépôt de Destelbergen la fête organisée à l'occasion des 2.000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n° 4 du Mouvement St-Nicolas.

Comme le veut la tradition, le programme s'est déroulé comme suit : introduction par le chef de service de la Sécurité du Groupe de Flandre orientale ; apéritif ; allocution de M. Vervaet, ingénieur en chef-chef de groupe ; remise d'un cadeau et banquet.

# REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES



*M. le Directeur général Henrard s'adresse au personnel.*

## Administration centrale

La cérémonie traditionnelle du nouvel an s'est déroulée le 5 janvier 1981. Les distinctions dans les Ordres Nationaux et les décorations civiles pour 35 ou 25 années de service ont été remises à cette occasion.

M. le Directeur général, entouré des Directeurs, a présenté au personnel ainsi qu'à leur famille ses meilleurs vœux pour 1981.

Dans son allocution, il a insisté sur les difficultés économiques auxquelles les sociétés de transport en commun sont confrontées. Comparativement aux autres entreprises, la S.N.C.V. fait indubitablement figure honorable et cela

grâce à la collaboration et aux efforts fournis, ce dont il remercie le personnel et ses collaborateurs.

A propos de la «fusion S.N.C.V. - S.N.C.B.», dont il est beaucoup question depuis plusieurs mois et à laquelle les journaux font souvent allusion, il désire faire le point.

Un travail important a été fourni jusqu'ici dans les quatre groupes de travail chargés de l'étude des problèmes et de la recherche des solutions. Il ressort des discussions que, les groupes d'exploitation de la S.N.C.V. resteraient conservés sous la dénomination «Exploitation route», et formeraient une section distincte dans chaque groupe régional de la nouvelle société.

Quant à la gestion centrale, le nombre de directions des deux sociétés serait diminué et celles-ci fusionnées sans pour autant que tous les services soient rassemblés. Quand la fusion aura-t-elle lieu exactement? Impossible à dire. On attend maintenant une loi-cadre qui consacrera cette fusion en en fixant les grands principes.

Il a encore déclaré que notre société ne se présente pas «les mains vides» dans cette affaire, mais qu'elle se trouve au contraire en bonne posture. Il a demandé que chacun continue de faire son possible dans l'intérêt du pays.

M. le Directeur général a ensuite procédé à la remise des décorations et des diplômes, suite à quoi la cérémonie s'est clôturée par une réception.

*L'assistance pendant l'allocution de M. le Directeur général.*



## ORDRES NATIONAUX

### Commandeur Ordre de Léopold II

MM.  
Blanquet J., ingénieur en chef  
Konings J., inspecteur en chef (a.r.)

### Officier Ordre de la Couronne

M. Coppens A., inspecteur principal  
adjoint

### Ordre de Léopold II

MM.  
Gilson P., inspecteur principal  
Keymeulen P., inspecteur technique

### Chevalier Ordre de Léopold

MM.  
Keygnaert R., ingénieur en chef  
Dubois R., inspecteur principal adjoint

### Ordre de la Couronne

MM.  
Hollanders J., moniteur d'organisation  
Marchand E., sous-chef de bureau  
Van Horenbeke J., sous-chef de bureau  
Legrelle A., sous-chef contrôleur  
Sanders E., sous-chef de bureau

## DECORATIONS CIVIQUES

### 35 années de service Croix civique de 1ère classe

MM.  
Valcke A., inspecteur général  
Demunter M., inspecteur en chef  
Sanfrinon A., chef de bureau  
Hollanders J., moniteur d'organisation  
Van Campenhout F., réceptionnaire  
technique  
Goossens E., réceptionnaire technique  
Kerremans P., sous-chef de bureau  
Hollanders H., sous-chef de bureau  
Van der Beeten P., traducteur  
Droogmans R., sous-chef de bureau-  
dessinateur  
De Turck K., sous-chef de bureau  
Kets G., sous-chef contrôleur  
Ligny L., sous-chef de bureau

### Croix civique de 2e classe

MM.  
Jacobs R., rédacteur  
Verhasselt R., rédacteur  
Mme D'Hollander G., rédacteur  
M. Hagen J., rédacteur  
Mme De Neeff R., rédacteur  
M. Seghers R., dessinateur expédition-  
naire  
Mme Marteau H., dessinateur expédi-  
tionnaire  
Mlle Durllet L.-M., premier commis  
Mme Van Steenwinckel S., commis  
M. Pletinckx F., commis

### Médaille civique de 1ère classe

MM.  
Dutry R., premier ouvrier D.G.  
Nijs P., ouvrier qualifié

### 25 années de service

Médaille civique de 1ère classe  
Mme De Ruyter E., rédacteur

## Le Saviez-Vous ?

La première ville à avoir construit un métro est Londres. Une fois les plans pour l'itinéraire dressés, une grande tranchée fut creusée à travers les rues et on posa la voie ferrée. La tranchée fut ensuite recouverte et la route réparée. L'itinéraire d'origine de l'Underground londonien s'étendait sur presque quatre miles et allait de Paddington Station jusqu'à Farringdon Street dans la City de Londres. Le métro fut ouvert en 1863. Les premiers trains étaient tractés par des locomotives à vapeur et la fumée qui se dégageait dans les tunnels rendait le voyage très désagréable. Mais comme il s'agissait du premier chemin de fer souterrain au

monde, un engouement s'empara du public et quelque 30.000 voyageurs par jour furent transportés. D'autres trajets du chemin de fer souterrain suivirent bientôt.

C'est en 1890 que fut construit à Londres le premier véritable chemin de fer souterrain profond, le «Tube». Pour ce nouveau métro, des locomotives électriques furent construites. Les premiers trains n'avaient pas de vitres, car on pensait qu'elles n'étaient pas nécessaires lorsque le train ne faisait que circuler dans un profond tunnel. Le conducteur criait le nom de chaque station lorsque le train y arrivait.



# LES VACANCES

## BRONZER AU SOLEIL ?

Les nombreuses brochures de voyages montrant avec complaisance de beaux corps bronzés pourraient vous faire accroire qu'on ne peut réussir de vraies vacances que dans un pays lointain, sous un soleil brûlant. Les congés peuvent également se prendre sous nos cieux, p. ex. à la mer dans une de nos maisons de vacances ou dans un de nos appartements ou bien encore à Spa.

Souhaitez-vous les 3 x S = Sea, Sand, Sun ? Notre côte est tellement attrayante et que de découvertes peut-on y faire ! Saviez-vous que le Conseil de l'Europe à Strasbourg a décidé récemment d'attribuer à Middelkerke le «Drapeau d'honneur» de l'Europe, ceci en reconnaissance de la contribution de cette commune à la propagation de l'idée européenne par ses festivals folkloriques et ses solides liens d'échange avec trois communes européennes associées ?

Saviez-vous que Furnes, avec ses nombreuses curiosités, est le centre de la région rurale idyllique de Furnes-Ambacht, la région de l'Yser qui éveille aussi des souvenirs de la violence de la première guerre mondiale ?

Savez-vous que la nature constitue le principal attrait touristique de nombreuses villes côtières ? Une des constatations particulières faites pendant la plus récente saison à Oostduinkerke, Koksijde et De Haan-Wenduine, c'est que, dans ces stations balnéaires, l'avant et l'après-saison ont connu une progression rapide. Pour autant que l'on puisse vérifier, elles doivent ce succès à la nature et à l'espace qu'elles offrent et dont on peut encore profiter à souhait. Ces deux facteurs semblent peser de plus en plus ces dernières années lorsque des touristes fixent la destination de leurs vacances.

## SE PROMENER DANS LES BOIS ?

«Forêt, Lacs, Montagne», constitue pour beaucoup de vacanciers l'alternative du «Soleil et Plage».

On trouve en effet souvent dans les bois, au bord des lacs ou à la montagne le repos bienfaiteur qui manque parfois à la mer. Le bruissement ininterrompu de la mer dérange certains. De plus, tout le monde n'est pas à même de supporter un séjour sous le soleil ardent de la plage. Des vacances prises en pleine nature peuvent avoir un effet réparateur sur la santé et être en même temps particulièrement agréables.

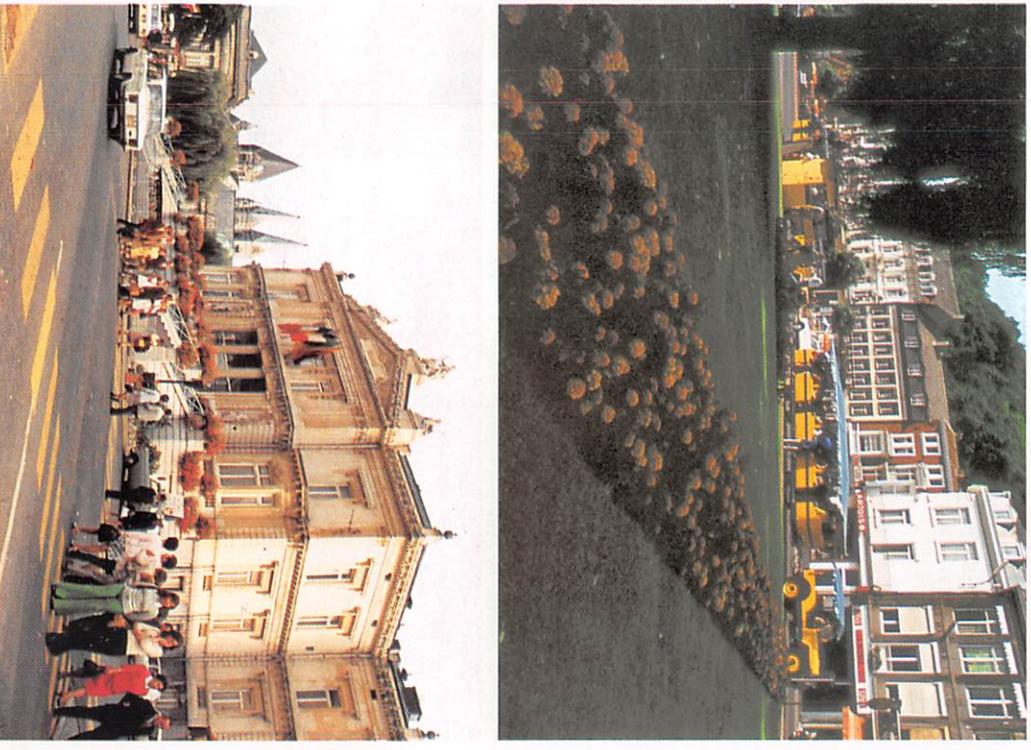
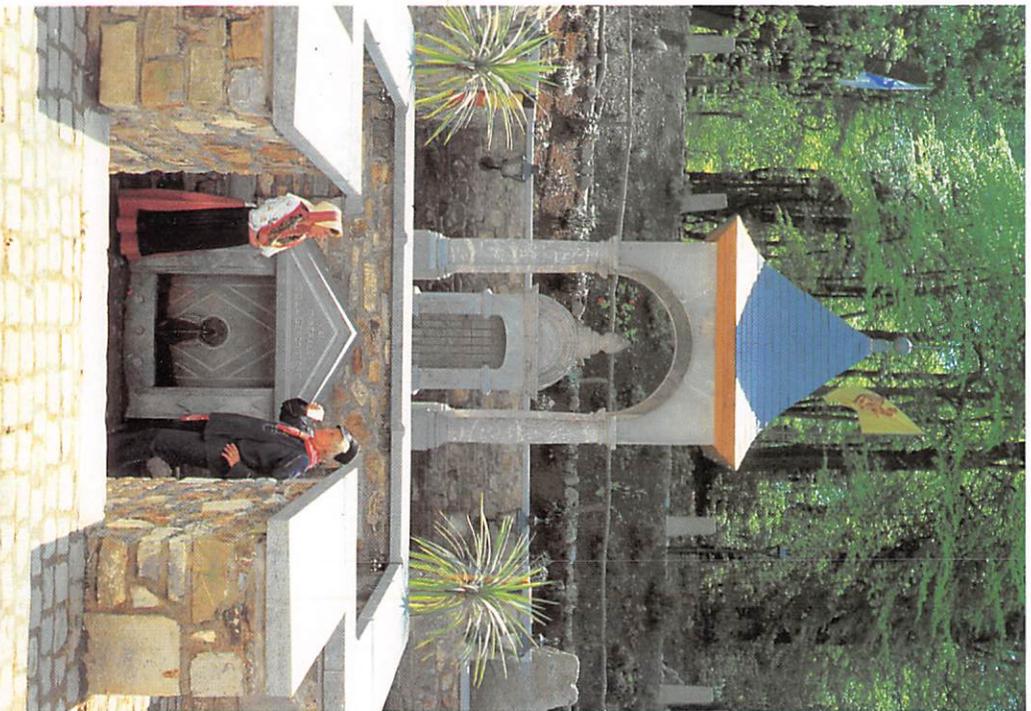
De telles vacances peuvent se passer à Spa. Cette station thermale des «Grands de la Terre» d'antan offre beaucoup plus que son réputé Casino et que ses 16 sources ferrugineuses et carboniques. La vie y bouillonne ! Il s'y déroule sans cesse des manifestations culturelles, sportives, folkloriques et touristiques. En outre, les alentours sont d'une impressionnante beauté. On peut y faire toutes sortes d'excursions, que ce soit vers les Hautes Fagnes, en forêt, au lac de Warfaaz, etc.

Et pourquoi ne pas passer une pointe jusqu'à Durbuy, «la plus petite ville au monde» avec ses 300 habitants ? Elle semble comme sortie d'un conte de fées. Profondément dissimulée dans l'étroite vallée de l'Ourthe, elle présente en effet toutes les caractéristiques d'une ville féerique : un château blanc sur un rocher, des petites rues sinueuses, des toits d'ardoise, des murs couverts de mousse, de remarquables maisons à colombages, la «Halle aux Blés»...

Si le cœur vous en dit, vous pouvez également faire connaissance avec la gastronomie. Oui, beaucoup de plaisirs vous attendent en Belgique. Le tout est question de choix.



Dia: R. Simoens



Photo's S.I. Spa

B. COLLIN  
Diététicienne

## RECETTES FRANÇAISES

### POMMES DE TERRE A LA NORMANDE

#### Ingrédients :

700 gr de pommes de terre  
1 oignon  
2 poireaux  
2 carottes  
100 cc de lait écrémé ou de lait additionné d'huile de maïs  
300 cc de bouillon dégraissé, non salé  
persil haché

#### Préparation :

Eplucher et laver les pommes de terre et les couper en rondelles fines. Hacher l'oignon. Couper les poireaux en lamelles et les carottes en rondelles fines. Mettre les pommes de terre et les légumes dans une casserole.

Couvrir avec le bouillon, assaisonner de poivre et ajouter un bouquet garni formé de thym et de laurier.

Cuire à feu vif pendant 20 minutes.

Ajouter le lait à la préparation et décorer de persil haché. Avant de servir, ajouter une noisette de margarine de régime.

Cette préparation peut s'accompagner d'une côte de veau grillée, de poisson ou simplement d'un rôti froid coupé en tranches ou de poulet froid.

### FILET DE DAURADE A LA TROPEZIENNE

#### Ingrédients :

2 filets de daurade de  $\pm$  400 gr  
200 gr d'épinards entiers  
une sauce provençale (4 tomates, 1 poivron rouge, 1 oignon haché, ail, thym, laurier)

#### Préparation :

Laver, peler et couper les tomates. Faire griller le poivron au four afin d'enlever la pelure. Le couper en lamelles. Chauffer un peu d'huile d'olive, ajouter l'oignon haché, les tomates et le poivron. Assaisonner de thym, laurier, basilic, poivre, ail.

Laisser mijoter  $\pm$  30 minutes. Mixer la sauce.

Pocher les filets de daurade. Mettre un peu d'huile d'olive dans un plat long, assez profond, allant au four. Y déposer un filet de daurade, le couvrir d'épinards cuits, déposer le deuxième filet de daurade. Couvrir le poisson de la sauce provençale.

Mettre dans un four chaud ( $\pm$  220°) pendant 20 minutes. Avant de servir, parsemer d'un peu de fromage râpé et mettre une minute sous le grill.

Ce délicieux poisson s'accompagne de pommes de terre en chemise.

Comme dessert un bon melon de Cavillon s'impose.

### MAQUEREAUX AUX POIREAUX

#### Ingrédients :

4 maquereaux  
3 dl d'eau  
thym, laurier, poivre  
6 blancs de poireaux  
persil haché  
25 g de margarine de régime

#### Préparation :

Tirer le poisson en filets. Faire un court-bouillon avec les têtes et les arêtes (les cuire avec le bouquet garni dans de l'eau pendant 15 minutes). Filtrer le court-bouillon. Pocher les filets de maquereaux pendant 10 minutes dans le court-bouillon.

Pendant ce temps, faire revenir légèrement 4 blancs de poireaux dans la margarine de régime, ajouter 1 dl d'eau et laisser mijoter pendant 15 minutes. Ajouter aux poireaux 1 dl de jus de cuisson du poisson. Lier avec une cuiller à soupe de farine. Assaisonner.

Déposer les poireaux sur un plat de service, ajouter les filets de poisson, garnir de persil haché.

Servir avec une purée de pommes de terre (à base de margarine de régime, de lait écrémé ou de lait enrichi d'huile de maïs) à laquelle on a ajouté les 2 blancs de poireaux restant cuits et mixés.

### TURBAN DE SAUMON

#### Ingrédients :

1 kg de saumon surgelé  
200 g de mie de pain trempée dans du lait écrémé et pressée  
1 œuf entier + 2 blancs d'œufs  
20 g de margarine de régime

#### Préparation :

Cuire le poisson à l'eau. Tremper le pain dans du lait écrémé et le presser. Enlever les arêtes du poisson. Travailler le pain avec le poisson, assaisonner, ajouter l'œuf battu en omelette et la margarine de régime. Ajouter les blancs d'œufs battus en neige.

Huiler un moule et en tapisser les bords avec un peu de chapelure ou de biscottes écrasées. Y verser la préparation (remplir aux 3/4) cuire pendant 3/4 h. au four (200°) ou au bain-marie.

Laisser refroidir. Démouler et servir avec une salade verte.

Garnir le turban de rondelles de tomates et de citron ainsi que de persil en branche. Accompagner d'une mayonnaise à base d'huile de carthame, maïs, soja ou tournesol.

## COMMENT CHOISIR LE POISSON ?

Un bon poisson doit être ferme et savoureux ; le développement de la laitance se fait au détriement de la chair. C'est la raison pour laquelle chaque espèce de poisson fournit la meilleure chair au moment où le poisson bien nourri s'apprête à se reproduire ou à frayer. Le poisson qui vient de frayer, est maigre étant donné qu'il a brûlé une grande partie de ses graisses qui constituent précisément son avantage dans le régime préventif des maladies cardio-artérielles.

Nous vous donnons-ci-contre le moment où les espèces les plus importantes frayent. Il faut faire remarquer que l'abondance du poisson, c'est-à-dire son prix, dépend de la saison, de la température et de la teneur en sel de l'eau.

- SOLE : février - mai
- TURBOT : avril - août
- BARBUE : avril - juin
- PLIE : janvier - avril
- LIMANDE : avril - juin
- FLETAN (ELBOT) : avril - mai
- CABILLAUD : février - avril
- ESPROT : janvier - juin
- RAIE : mai - juin
- AIGLEFIN : février - avril
- MERLAN NOIR (SAUMON DE MER) : janvier - avril
- MERLAN : mars - mai
- BAR (LOUP) : avril - mai
- MAQUEREAU : mai - juin
- VIVE : juillet - août
- ROUGET : juillet - octobre
- ANGUILE DE MER : mars - mai
- HARENG : septembre - décembre - février - avril.

A bon entendeur salut, c'est donc en dehors de ces périodes de frai que le poisson présente le plus d'intérêt.

(Ligue Belge de cardiologie)

## LE COIN DES JEUNES

### GAGNANTS DE L'ANNEE 1980

- DIERIECKX Martine - Kampenhout - 15 ans - 11 points.
- DELHAYE Nathalie - Haine-St-Pierre - 11 ans - 8 points
- DEGUEE Philippe - Grivegnée - 12 ans - 7 points

# FAMILIALE

## JEU N° 1

Voici 6 noms d'animaux en horizontal à compléter avec les voyelles manquantes.

R		M		R	
	G	N			
J		M		N	T
C	H		C		L
F				N	
	T		R		

## JEU N° 2

SGTRRAUSOB  
MILRALESE



Mettez chaque lettre à sa place et vous découvrirez le nom de deux villes françaises !

## JEU N° 3

1 1 1 1 1 1

Comment faire pour que l'ensemble de ces 6 unités produise 12 ? Tâchez de réaliser cette opération. Vite envoyez votre réponse !

Vite, envoyez vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

## Solutions du n° 209

### Jeu n° 1

le 1er: 2 tonneaux pleins; 3 tonneaux à moitié pleins; 2 tonneaux vides

le 2e: la même chose

le 3e: 3 tonneaux pleins; 1 tonneau à moitié plein; 3 tonneaux vides.

### 2e solution

le 1er: 3 tonneaux pleins; 1 tonneau à moitié plein; 3 tonneaux vides

le 2e: la même chose

le 3e: 1 tonneau plein; 5 tonneaux à moitié pleins; 1 tonneau vide.

### Jeu n° 2

San Francisco	1
New Orleans	2
Washington	3
New York	4

### Jeu n° 3

Lion - Gorille - Ours - Renard - Elan - Kangourou.

## Pour votre santé... autant savoir

Ci-dessous nous reproduisons un tableau de charges en sel de certains aliments.

Partie comestible	Sel ou NaCl	Partie comestible	Sel ou NaCl
100 g de tomates	8 mg	de biscuits	500 mg
de pommes	8 mg	de poudre de lait écrémé	1,25 g
d'oranges	8 mg	de fromage à pâte molle	1,25 à 3 g
de bananes	12 mg	de pain	1,25 g
de pâtes alimentaires	25 mg	de purée de tomates	1,5 g
de laitue	40 mg	de beurre salé	1,5 g
de margarine non salée	50 mg	de fromage à pâte ferme	1,5 à 3 g
de poulet	125 mg	de hareng fumé	1,8 g
de lait	125 mg	de corn flakes	1,9 g
de crème fraîche	125 mg	de jambon	2,5 à 7,5 g
de chocolat	125 mg	de saucisson	3 à 4 g
de carottes	125 mg	de crevettes cuites	4 g
de viande	125 à 250 mg	100 ml d'eau minérale	
de fromage frais	125 à 350 mg	Spa Reine	négligeable
de poisson		Vittel	négligeable
de rivière frais	175 mg	Spa Monopole	négligeable
d'épinards	250 mg	Vichy	335 mg
de céleris	250 mg	Appolinaris	200 mg
de rognons	250 à 500 mg	de bière	10 mg
d'œuf (2 œufs)	325 mg	de café	7,5 mg
de poisson de mer frais	375 à 500 mg	de moutarde	1,9 g

Il faut savoir que dans le cadre des pathologies, la prise régulière de médicaments peut augmenter l'apport sodique de la journée, principalement les poudres sédatives pour l'estomac, les comprimés effervescents et les pastilles Vichy.

L'excès de sodium alimentaire augmente le sodium corporel, facteur de rétention d'eau dans l'espace extra-cellulaire. Le rein normal a, dans certaines limites, la possibilité d'éliminer très rapidement le sodium ingéré en excès.

Chez les enfants et surtout les nourrissons, il y a une faible capacité à éliminer les excès de sel ; d'ailleurs, la nature a bien fait les choses, la charge en sel du lait maternel est quatre fois inférieure à celle du lait de vache.

(Ligue Belge de cardiologie)

# NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



## RECRUTEMENT

### ADMINISTRATION CENTRALE

Fraipont J.-M., ingénieur  
Leheureux A.-M., rédacteur

### FLANDRE ORIENTALE

De Backer D., cond.-rec. AB  
De Groote M., cond.-rec. AB  
Vanmackelbergh R., cond.-rec. AB  
De Boudt Y., cond.-rec. AB  
Van den Broecke R., cond.-rec. AB

### HAINAUT

Speidel D., commis-dact.  
Witmeur M., rédacteur  
Coquerelle P., cond.-rec. AB  
Faucon M., cond.-rec. AB

### NAMUR-LUXEMBOURG

Pecheur R., cond.-rec. AB

### LIEGE

Amadori C., mécanicien  
Van den Berge R., cond.-rec. AB  
Martens L., cond.-rec. AB

### BRABANT

François W., mécanicien  
Janssens L., mécanicien  
Kiesekoms D., mécanicien  
Sempels G., manoeuvre  
Van Achter J., mécanicien  
Borgers M., mécanicien  
Wittemans J., mécanicien

### FLANDRE OCCIDENTALE

Lowagie E., électronicien  
Zwaenepoel M., électronicien



## MARIAGES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Gille L. et Gosset T.

### ANVERS

Vochten R. et Herrijgers R.  
Van den Eynde M. et Krupa E.

### HAINAUT

Wilputte L. et Vanbercie M.  
Demanez J.-Y. et Maes D.  
Finet C. et Stievenare B.  
Laloyaux M. et Descaillieu J.  
Mathieu F. et Denis F.  
Vanhaecke C. et Peters J.  
Van Renterghem F. et Pectors  
M.-C.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Delacolette R. et Schmitz C.

### LIEGE

Joly G. et Leduc M.-P.  
Boers P. et Durant M.

### BRABANT

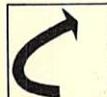
Lemmens A. et Van Brusselen P.  
Mathieu B. et Herbiet C.

### LIMBOURG

Huybrechts J. et Menten M.-R.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Brackx A. et Baeck K.  
Van Vlaenderen J. et De Craecker  
N.  
Cogghe A. et Soenen C.  
Devisscher F. et Bollenberg D.



## MUTATIONS

### FLANDRE ORIENTALE

Brackeva J., licencié

### NAMUR-LUXEMBOURG

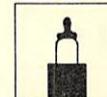
Chaltin M., cond.-rec. AB

### BRABANT

Neirinckx M., dactylo-encodeuse

### FLANDRE OCCIDENTALE

Bellaert Y., licencié



## NAISSANCES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Liesbet chez Vansevenant F.  
(Bierghes)  
Bavo chez Nootaert F. (Ostende)  
Melanie chez Mathieu A. (Chapois)  
Pieter-Jan chez Van Hulle A.  
(Bruxelles)

### ANVERS

Evi chez Vervoort L. (Heist o/d  
Berg)  
Griet chez Jacobs G. (Oostmalle)  
Marieke chez Van de Ven P.  
(Merksem)  
Wim chez Siemons W. (Vosselaar)  
Veerle chez Van Boeckel J.  
(Borsbeek)  
Karen chez De Keyser J. (Malines)  
Peggy chez Embrechts R. (Ekeren)  
Glenn chez Verbuecken A.  
(Gentbrugge)

### FLANDRE ORIENTALE

Tessa chez Van Caenegem M.  
(Laarne)  
Hans chez De Henau A. (Alost)  
Jim chez De Backer M. (Berlare)  
Sven chez Drieghe L. (Ruisselede)

### HAINAUT

Fabian chez Verhaeghe C. (Eugies)  
Hélène chez Gleton R.  
(Mont-sur-Marchienne)  
Géraldine chez Arquin G.  
(Familleureux)  
Damien chez Lemaitre J.-M.  
(Tournai)  
Aurelie chez Vandenberght A.  
(Quaregnon)  
Stéphanie chez Miraglia H. (La  
Louvrière)  
Jean-Louis chez Seguin L. (Jumet)  
Marie-Paule chez Vandemensbrugge  
M. (Thuin)  
Sébastien chez François M. (Kain)  
Gaël chez Desorbaix F. (Anderlues)  
Géraldine chez Arquin G. (La  
Louvrière)  
Géraldine chez Glineur J. (Boussu)  
Jérémy chez Montoy C. (Fleurus)

## NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

### AGENTS EN SERVICE

**FLANDRE ORIENTALE**  
Averhals F., cond.-rec. AB 46

**HAINAUT**  
Corney J., 1er contrôleur 51  
Rose J., visiteur 61

**BRABANT**  
Taelemans J.-B., brigadier 51

### ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

**ADMINISTRATION CENTRALE**  
Laroche L., huissier 70  
Mitschké W., chef de bureau 92  
Courtain H., sous-chef de bureau 89

**ANVERS**  
Van den Bogaert J., cond.-rec. AB 63  
Aerts H., cond.-rec. AB 70  
In 't Ven J., cond.-rec. AB 74  
Pals H., cond.-rec. AB 67  
Van den Bleeken A., receveur 77  
Van Royen A., chauffeur 77  
Waghemens C., receveur 79  
Caluwaerts H., 1er ouvrier d'élite 55

**FLANDRE ORIENTALE**  
Staelens P., chef piocheur 79  
Lybaert M., moniteur 73  
Goossens A., cond.-rec. AB 60

**HAINAUT**  
Urban G., ouvrier d'élite 69  
Montigny N., ouvrier d'élite 61  
Gondry C., conducteur él. 59  
Bleser G., cond.-rec. AB 55  
Lasser J., cond. AB 51  
Derue A., machiniste 91  
Keymacker L., piocheur 73  
Gamache F., contrôleur 77  
Gesel P., 1er contrôleur 73

**NAMUR-LUXEMBOURG**  
Mathieu W., chef piocheur 78

**LIEGE**  
Humblet R., cond.-rec. AB 49  
Gerard E., ouvrier qualifié 71

**BRABANT**  
Vercammen G., chef receveur 89  
Joly J., 1er contrôleur 74  
Plaisant J., 1er contrôleur 45  
Van Huychem F., ouvrier d'élite 75  
Ingels R., cond.-rec. AB 66

**LIMBOURG**  
Wampers T., cond.-rec. AB 63  
Caubergh C., chef de mouvement de 2e cl. 57

**FLANDRE OCCIDENTALE**  
Borny C., conducteur él. 72  
Lydou A., receveur 84  
Provoost H., chef receveur 88  
Bruynooghe C., chef piocheur 76

### NAMUR-LUXEMBOURG

Claudine chez Wilmotte R. (Wépion)  
Samuel chez Cormanne M. (Andenne)  
Nicolas chez Hanoteau E. (Namur)  
Alban chez Malherbe J. (Fernelmont)  
Ludovic chez Verbaenen J.L. (Flawinne)

### LIEGE

Stéphanie chez Parent M. (Flémalle)  
Valérie chez Pirot R. (Welkenraedt)  
Fabrice chez Devoogt M. (Herstal)  
Jean-Michel chez Braine C. (Engis)



### RETRAITES

### BRABANT

Denny chez Debroux J.-C. (Overijse)  
Emmanuel chez Vancamp E. (Wemmel)  
Frédéric chez Pierard E. (Sombreffe)  
Silvia chez Broos L. (Lubbeek)  
Ilse chez Laeremans R. (Boortmeerbeek)  
Céline chez Cleynen F. (Enghien)

### LIMBOURG

Sissi chez Keymis F. (Tongres)  
Kenneth chez Vermeyen B. (Heusden)  
Bjorn chez Winters F. (Zonhoven)  
Andrew chez Freson V. (Hasselt)  
Bart chez Vaelen Y. (Diepenbeek)

### FLANDRE OCCIDENTALE

Arne chez Avet K. (Waregem)  
Sofie chez Wildemeersch R. (Bruges)  
Mieke chez Verheecke W. (Dixmude)  
Nathalie chez Lingy P. (Ostende)  
Evy chez Schoonbaert P. (Pittem)

### ADMINISTRATION CENTRALE

Ronval G., moniteur d'organisation 38

### ANVERS

Heulens G., 1er ouvrier d'élite 41  
Dierckx F., cond.-rec. AB 30  
Meulders L., cond.-rec. AB 40  
Symons L., cond.-rec. AB 35

### FLANDRE ORIENTALE

Dewettinck I., cond.-rec. AB 39  
Venneman R., cond.-rec. AB 35

### HAINAUT

Baugniet M., 1er ouvrier qualifié 32  
Latinie M., receveur 31  
Leleux H., cond.-rec. AB 34  
D'Hondt L., piocheur 17  
Lebrun M., piocheur spéc. 24  
Lecomte R., conducteur AB 30  
Lete A., conducteur él. 24  
Michel S., conducteur él. 29

### NAMUR-LUXEMBOURG

Famerée J., cond.-rec. AB 34

### LIEGE

Hannay N., chef de mouvement de 1ère cl. 43

### BRABANT

Coeckelberghs C., ouvrier spéc. 39  
De Marie A., 1er ouvrier d'élite 36  
Moortgat J., cond.-rec. AB 35  
Renders R., cond.-rec. AB 33  
Schoovaerts G., 1er ouvrier d'élite 37  
Van der Meersch K., ouvrier qualifié 35  
De Quick A., ouvrier spéc. 32  
Marit P., 1er ouvrier d'élite 33  
Vuerinckx L., 1er ouvrier qualifié 28

### LIMBOURG

Wouters J., cond.-rec. AB 35

### FLANDRE OCCIDENTALE

Van der Stelt M.-L., sous-chef de bureau 42  
Allewaert R., cond.-rec. AB 33

## LES LONGUES CARRIERES



**A. Delorge**  
Liège  
du 5- 4-1945  
au 21- 9-1980



**R. Vanderdonck**  
Hainaut  
du 1- 4-1939  
au 30- 9-1980



**G. Heulens**  
Anvers  
du 16- 1-1935  
au 1-10-1975



**A. Chantraine**  
Namur-Lux.  
du 10- 2-1937  
au 30- 9-1980



**J. Moortgat**  
Brabant  
du 25- 9-1945  
au 5-10-1980



**A. De Marie**  
Brabant  
du 14-10-1944  
au 2-11-1980

# Ces Belges... reflets de la Belg

En contribution au festival Europa-lia 80, un établissement bancaire bien connu a organisé une exposition intéressante sur le thème «Ces Belges, reflets de la Belgique».

Y étaient présentés quelque 80 personnages de grande envergure, qui, par leurs travaux accomplis en Belgique ou à l'étranger, ont donné de notre pays une image dont nous pouvons être légitimement fiers.

Nous y trouvons de grands fondateurs : Jadot, Francqui, Solvay ...; des savants : Quetelet, Lemaître ...; des explorateurs : de Gerlache ...; des pédagogues : Decroly, Papy ...; des philanthropes : Pire, Damien ...; des inventeurs : Gramme, Mélotte ...; des médecins : Claude, Bordet, De Duve ...; des géologues : Dumont, Cornet ...; des artistes : Gezelle, Van de Woestijne, Permeke, de Ghelderode, De Coster, Maeterlinck, etc.

Le grand mérite de cette exposition était de rappeler que notre petit pays avait eu l'honneur de recevoir :

- quatre Prix Nobel de la Paix :
  - l'Institut de Droit International (1904) ;
  - A. Beernaert (1909) ;
  - H. La Fontaine (1913) ;
  - Père Dominique Pire (1958) ;
- un Prix Nobel de Littérature :
  - M. Maeterlinck (1911) ;
- un Prix Nobel de Chimie :
  - I. Prigogine (1977) ;
- un Prix Nobel de Physiologie et de Médecine :
  - A. Claude (1974) ;
- trois Prix Nobel de Médecine :
  - J. Bordet (1919) ;
  - C. Heymans (1938) ;
  - C. De Duve (1974).

Notre intention ici est de décrire succinctement quelques-unes des

grandes figures belges qui ont bien mérité des transports.

Georges Nagelmackers (Liège 1845 - Villepreux (France) 1905) fonda à Liège, en 1872, la «Compagnie des Wagons-Lits Nagelmackers» qui allait devenir, en 1876, la «Compagnie Internationale des Wagons-Lits». Il fut le père du légendaire «Orient-Express», avec lequel voyagèrent des célébrités, et que des écrivains prirent pour cadre de leurs romans. La ligne devint le symbole de la grande aventure du train : 81 heures pour parcourir 3.186 km et subir toutes les vicissitudes qu'implique un tel voyage à travers villes et contrées, au-delà des frontières.

Karel Van de Poele (Lichtervelde 1846 - Lynn (USA) 1892), détenteur d'octrois de quelque 250 inventions, principalement dans le domaine électrique, inventa en 1882 le «trolley». Une roulette est fixée au bout d'une perche (appelée trolley) et suit un câble aérien. Le courant capté par la roulette est



transmis, via la perche, aux moteurs de traction du tramway et le retour de courant se fait directement par le rail.

Par la suite, la captation du courant fut améliorée par l'utilisation

d'un frotteur, sorte de patin glissant sur la ligne aérienne. Au centre du patin, dans la gorge de celui-ci, est fixé un morceau de carbone. Pour le reste, le principe est le même que dans le cas de la roulette.

Jean Jadot (On-lez-Jemelle 1862 - Bruxelles (1932) partit pour le Caire en tant que membre du groupe Empain pour y construire le réseau de tramways. Il y resta quatre ans.

Il fut sollicité pour la toute nouvelle Société d'étude des chemins de fer en Chine. Non sans provoquer la colère d'Empain, qui comptait sur lui pour diriger les travaux d'Héliopolis. C'est un défi de première grandeur que releva Jadot. Qui l'avait destiné à ce poste ?

Cette fois encore, le grand instigateur de cette opération visant à affirmer la présence belge en Extrême-Orient et à tailler une place à notre économie et à notre commerce, était le Roi : «Il est indispensable de mettre à la tête de cette affaire un homme de grande valeur qui fasse honneur à son pays».

Il construisit une ligne de chemin de fer entre Pékin, capitale de l'empire, et Han-Keou, ville située sur le Yang-Tsé. D'innombrables difficultés durent être vaincues : des montagnes, des rivières, des dégâts provoqués par la révolte des Boxers en 1900, etc. Consécration suprême : Jadot eut l'insigne honneur de faire voyager la famille impériale.

Après son retour en Belgique, Léopold II lui trouva un nouveau théâtre d'opérations digne de ses compétences : le Congo. Il prouva de nouveau qu'il était un véritable organisateur. De grandes sociétés furent créées à son intervention, parmi lesquelles le «Chemin de fer du Bas-Katanga».

# ique !

E. Francqui (Bruxelles 1862 - Overijse 1935) est connu pour ses intrépides explorations au Katanga et au Haut-Uélé en Afrique. Il mit en place de grandes affaires belges en Chine. Il présida à la création de multiples sociétés dans ce pays : charbonnages de Kaïpung, tramways de Shanghai, éclairage électrique et tramways de Tientsin. Pendant la première guerre mondiale, il fut la figure dirigeante du «Comité National de Secours et d'Alimentation». Il fut ensuite le fondateur de la «Fondation Universitaire», du «Fonds National pour la Recherche Scientifique» et de la «Fondation Francqui». Le célèbre «Prix Francqui» est destiné à récompenser une œuvre scientifique propre à augmenter le prestige international de la Belgique. Francqui fut également ministre pendant un certain temps.



Comme toutes les autres grandes figures, il avait du courage sans ostentation, de l'imagination sans exubérance, le culte de l'efficacité sans la sécheresse, l'humanité sans grandiloquence.

Ne sont-ce pas là les vraies qualités des héros du développement économique ?

## La S.N.C.V. au 31<sup>e</sup> salon international des chemins de fer



L'Association Royale Belge des Amis des Chemins de fer a fêté ses 50 ans d'existence durant le 31<sup>e</sup> Salon international des Chemins de fer, qui s'est tenu du 8 au 23 novembre 1980 à la Gare centrale de Bruxelles.

Quelques participants : le Ministère des Communications, la S.N.C.B., la S.N.C.V., les S.T.I., la D.B., la S.N.C.F., les importantes usines belges de matériel de chemin de fer, plusieurs lignes ferrées touristiques et musées de

chemins de fer, des importateurs de matériel de chemin de fer modèle et de nombreux clubs et associations d'amis des chemins de fer.

Le stand S.N.C.V. s'est e.a. signalé par le montage audiovisuel qui a attiré un nombreux public, ainsi que par la colonne tournante sur laquelle étaient montrés, au moyen de grandes diapositives éclairées, les différents aspects des transports publics que nous offrons.

## LES PERSONNES AGEES

### COMMENT EVITER LES TRAQUENARDS DE LA RUE ?



Les personnes âgées, qui ne forment qu'une petite minorité d'usagers de la route, rencontrent chaque jour davantage de difficultés dans la circulation.

Comme le nombre des années affaiblit certaines de leurs qualités physiques, elles réagissent de plus en plus lentement aux sollicitations extérieures. Et un grand nombre d'accidents où elles sont impliquées auraient pu être évités si elles avaient appris à se déplacer de manière plus prudente dans le trafic actuel.

Voici quelques règles essentielles de prudence à l'intention des personnes âgées :

- traverser à une allure normale, sans vous hâter mais également sans traîner. Ne vous engagez sur la chaussée que si le feu est vert pour vous. Vous bénéficierez d'autant plus de temps pour traverser. Cyclistes, si vous devez tourner à gauche et s'il est trop dangereux de le faire en roulant, traversez le carrefour en tenant votre bicyclette à la main ;
- il est parfois préférable, quand on veut traverser, de parcourir quelques mètres de plus pour disposer d'un endroit mieux protégé (passage pour piétons ou endroit où la visibilité est meilleure) ;
- si vous ne pouvez plus vous déplacer facilement, n'entamez la traversée de la rue qu'au moment où le feu de-

vient vert. Attendez, s'il est déjà vert depuis quelques instants. Ainsi, lors de la phase verte suivante, vous disposez d'un temps de traversée maximal pour atteindre l'autre côté ;

- ne traversez jamais en oblique ;
- faites vos promenades en dehors des heures de pointes, c'est-à-dire entre 9 et 17 heures ;
- les personnes âgées portent de préférence des vêtements sombres, qui les rendent quasi invisibles le soir, aux yeux des automobilistes. C'est pourquoi il est indispensable qu'elles se munissent d'un objet réfléchissant la lumière des phares : bâton jaune réfléchissant ou tout autre accessoire (cartable, chapeau, semelles de chaussures, etc.) muni de produits réfléchissants ;
- pourquoi les cyclistes masculins ne circuleraient-ils pas sur une bicyclette pour dame puisque le cadre de leur bicyclette les gêne lorsqu'ils doivent enfourcher celle-ci ou en descendre ?
- si vous circulez à cyclomoteur, choisissez un engin dont l'utilisation est simple. N'emportez pas, à l'arrière, d'objets encombrants qui vous gêneraient lorsque vous devrez descendre de machine.

(Via Secura)

## 2 RETRAITES BIEN MERITEES

### UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

**1er mars MALMEDY** Grande parade carnavalesque à 13.30 h.

**1er mars TONGRES** Cortège carnavalesque à 14 h.

**1-2-3 mars ALOST** Manifestations carnavalesques ; le 1er, à 14 h, grand cortège.

**3 mars BINCHE** Célèbre carnaval. Défilé et rondeau des «Gilles» de Binche.

**7 mars OSTENDE** «Bal du Rat Mort» (bal carnavalesque mondain) à 21 h.

**8 mars TERMONDE** Grand cortège carnavalesque à 14 h.

**8-9 mars MORLANWELZ** Manifestations carnavalesques ; le 14, à 14 h, cortège.

**21-29 mars BRUXELLES** Aux Palais du Centenaire : Salon des Vacances.

**28-29-30 mars HAL** Manifestations carnavalesques ; le 29, cortège à 15 h.

**29 mars FOSSES-LA-VILLE** Cortège carnavalesque avec les «Chinels» à 14 h.

**29 mars HASSELT** Cortège carnavalesque international à 14 h.

**29 mars STAVELOT** Grand carnaval avec les «Blancs Mousis».

**29 mars VISE** Carnaval international à 14 h.

**29-30 mars LA LOUVIERE** Manifestations carnavalesques ; le 30, grand cortège.

**12 avril HOEGAARDEN** 350e Sortie de la Procession des Rameaux à 9.15 h.

**17 avril TOURNAI** Grand marché aux fleurs annuel de 8 h à 18 h.

**18-19-20 avril DIXMUDE** Foire commerciale.

**18-26 avril BRUGES** Salon des boissons et du printemps.

**19 avril FLEURUS** 101e Cavalcade à 15 h.

**19-20 avril KRUSHOUTEM** Fêtes de l'œuf d'or.

**20 avril AUVELAIS (Sambreville)** Manifestations carnavalesques à 13 h.

**20 avril HERVE** 105e Cortège carnavalesque à 14.30 h.

**20 avril LEMBEEK (Hal)** Marche St.-Véron à 17 h.

#### Groupe de Liège

**M. N. HANNAY,**  
chef de mouvement  
de 1ère classe

Engagé le 7.3.1938 comme receveur à Oreye, M. Nicolas Hannay devint brigadier le 1.3.1944. Nommé contrôleur le 1.1.1948, il effectua son service à Oreye, à Wégimont et à Huy. Il obtint le grade de chef de dépôt de 1ère classe le 1.1.1959 et s'installa définitivement au dépôt d'Oreye. Le 1.1.1969, il fut promu chef de mouvement de 1ère classe.

Homme d'expérience, il a su mériter la confiance de ses chefs en assumant pendant dix ans la responsabilité des dépôts

d'Oreye, de Bassenge, de Warzée, de Rocourt et de Bressoux avec une compétence sans faille, allée à un solide bon sens.



Puisse-t-il profiter d'une longue et paisible retraite !

#### Groupe de Flandre occidentale

**Mlle M.-L. VAN DER  
STELT,** sous-chef  
de bureau

Mlle Van der Stelt est entrée en service le 4.7.1938 comme employée complémentaire auprès de la Direction du groupe des Deux Flandres, à Gand.

Occupée à Bruges, après la création du groupe de Flandre occidentale, elle est devenue commis de 2e classe le 1.1.1940 et commis de 1ère classe le 1.1.1956. Quatre ans plus tard, elle fut nommée commis de 1ère classe sélectionné.

En 1966, Mlle Van der Stelt fut désignée comme gérante de la maison de vacances «Zonne-

bloem» à Nieuport et c'est ainsi que de nombreux agents de la Société ont appris à la connaître et à l'apprécier. Le 1.1.1977 suivit sa promotion au grade de sous-chef de bureau.



Nous souhaitons à Mlle Van der Stelt encore de nombreuses années de bonheur ainsi qu'une bonne santé.



Quatre manches ! Zut, je dois avoir lu deux fois la page 18 !

# ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

## ANVERS

**Anvers :** Blank P. (sac à main + 9.850 F + documents), Demeyer L. (porte-monnaie + 3.300 F).

**Malines :** Van Gaever A. (portefeuille + 120 F), Heremans W. (portefeuille + 120 F), Verbeeck F. (portefeuille + 2.275 F), Peeters F. (portefeuille + 45 F), Verrijdt L. (portefeuille + 140 F), Ceulemans M. (portefeuille + 856 F), Vanneste R. (portefeuille + 700 F), Van Meensel V. (portefeuille + 720 F), Van Winghe J. (portefeuille + 830 F), Segers C. (portefeuille + 300 F), Schauwers F. (portefeuille + 150 F), Kenis W. (montre de dame), Campo A. (montre-bracelet), Noez L. (porte-monnaie + 200 F), Noez L. (porte-monnaie + 28 F), Jacobs L. (porte-monnaie + 120 F), Verhagen J. (porte-monnaie + 90 F), Verbeeck F. (porte-monnaie + 30 F), Likens P. (porte-monnaie + 250 F), Van den Broeck J., (porte-monnaie + 67 F), Crauwels M. (porte-monnaie + 400 F), Braeckmans J. (porte-monnaie + 391 F), Ceulemans L. (porte-monnaie + 340 F), Van de Velde L. (porte-monnaie + 500 F), Van Calster K. (porte-monnaie + 969 F), Van Haendonck J. (porte-monnaie + 2.000 F), Van den Broeck J. (porte-monnaie + 1.941 F), Jacobs F. (porte-monnaie + 184 F), Goossens F. (porte-monnaie + 36 F).

**Turnhout :** Beyens J. (portefeuille + 1.800 F), Van Lommel A. (portefeuille + 1.500 F).

## FLANDRE ORIENTALE

**Bassevelde :** De Rycke O. (819 F).

**Destelbergen :** Vercauteren D. (525 F), De Jaegher G. (2.042 F), Mumm R. (2.032 F), Mottart P. (1.432 F), Van de Voorde R. (1.582 F), Van den Meerschaut F. (2.980 F), Vercauteren D. (1.600 F), Troch A. (550 F), De Jaeger G. (5.033 F), De Roose E. (19 F + chèque), De Vleeger D. (508 F), Bauwens R. (500 F).

**Hamme :** Wierinck G. (600 F).

**Herzele :** Van Caester H. (2.609 F).

**Hofstade :** Van Tittelboom A. (750 F).

## HAINAUT

**Anderlues :** Denis Ph. (portefeuille + 446 F).

**Charleroi :** Gillart D. (porte-documents + 1.000 F).

**La Louvière :** Motta C. (sacoche + 550 F), Delloy E. (portefeuille + 3.400 F), Cligniez R. (montre-bracelet).

**Mons :** Botti F. (sac à main + porte-monnaie + portefeuille + carnet de chèques).

**Thullies :** Moyen R. (carnet mutuelle + 1.000 F).

**Tournai :** Versluys P. (portefeuille + 659 F + 10 FF), Monnier G. (porte-monnaie + 1.450 F), Dubois F. (sacoche + 3.010 F), Bertuille J.-P. (alliance en or), Chuffart F. (sac à main + 1.771 F + 14 FF + carnet de chèques + documents), Dericq S. (portefeuille + carnet de chèques), Kraye D. (portefeuille + 2.420 F).

## NAMUR-LUXEMBOURG

**Andenne :** Renard L. (bracelet en or), Rorsvort C. (portefeuille + 930 F + document).

**Arlon :** Gruselin D. (portefeuille + 1.239 F).

**Forville :** Maréchal J. (portefeuille + 1.484 F), Pierre D. (portefeuille + 500 F).

**Namur :** Bodart B. (sac à main + 2.300 F + documents), Malherbe J. (portefeuille + 590 F + documents), Testaert F. (portefeuille + 950 F), Bodart B., (montre), Daffe H. (sacoche + 1.080 F).

## LIEGE

**Eupen :** Pluymen (2.520 F), Radermacher (11.000 F), Gillet (14.050 F), Wintgens (1.000 F).

**Liege St.-Gilles :** Rennesson R. (13.500 F).

**Omal :** Heine P. (780 F), Masy J. (650 F).

**Rocourt :** Evrard (1.520 F).

## BRABANT

**Leerbeek :** Schoonjans (porte-monnaie + 1.060 F), Suys (sac à main + 4.200 F).

**Louvain :** Bulens F. (sac à main + 11.500 F), Fraeyman (porte-monnaie + 2.460 F), Geeraerts (portefeuille + 750 F + documents), Gillis (porte-monnaie + 490 F), Vanobbergen (porte-monnaie + 1.590 F).

**Tielt :** Cauwberghs (portefeuille + 1.980 F + carte de banque).

## LIMBOURG

**Bree :** Reumers J. (porte-monnaie + 820 F + 40 DM), Daniels J. (porte-monnaie + 500 F).

**Genk :** Daniels J. (montre-bracelet).

**Hasselt :** Huybrechts J. (portefeuille + pasport + 920 F), Vanhex R. (porte-monnaie + 600 F), Grosemans G. (700 F).

**Koersel :** Put (carnet de chèques + 9.500 F).

**Lanaken :** Biesmans R. (portefeuille + 18.870 F), Crijns N. (608 F).

**Maaseik :** Gielen M. (porte-monnaie + 920 F).

**St-Trond :** Noens B. (porte-monnaie + 6.000 F), Aerts G. (portefeuille + 300 F), Buzzy G. (machine à calculer), Prijns R. (portefeuille + 290 F).

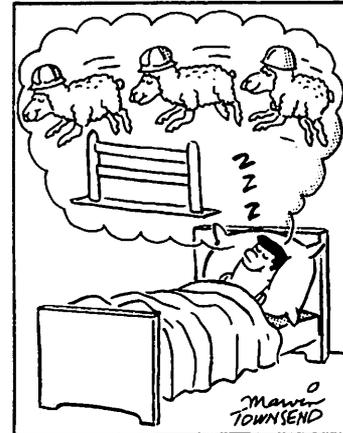
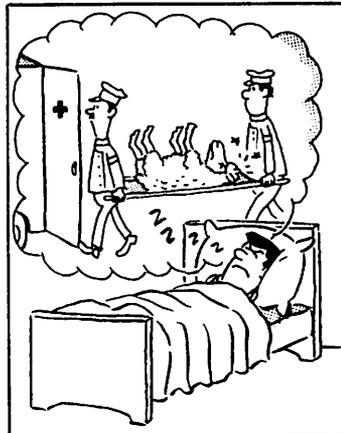
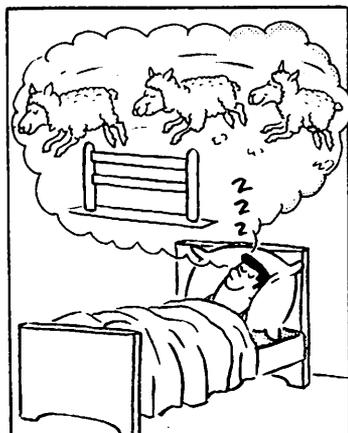
**Tessenderlo :** Convents W. (porte-monnaie + 229 F).

## FLANDRE OCCIDENTALE

**Assebroek :** Debaene M. (portefeuille + 1.130 F), Sypre J. (sac à main + 1.529 F), Carpels B. (appareil photog.).

**Knokke :** Van Maele M. (porte-monnaie + 777 F), Savoye D. (porte-monnaie + 816 F).

**Ostende :** Annys A. (sac à main + 8.000 F), Dierycx A. (portefeuille + 560 F), Popeye E. (porte-monnaie + 575 F), Dobbelaere J. (sac à main + 1.714 F), Desanghere A. (porte-monnaie + 615 F), Lemarcq D. (sac à main + 1.945 F).



Le rêve du chef de sécurité

## SOMMAIRE N° 210 JANVIER-FEVRIER 1981

Le problème de l'énergie (2)	page 2
1000 et 2000 jours sans accident	3
Le calendrier VeBov	3
Remise de distinctions honorifiques	
Administration centrale	4
Le saviez-vous ?	5
Les vacances	6
Page familiale	8
Personalia	10
Ces Belges, reflets de la Belgique	12
La S.N.C.V. au 31e salon	13
Les personnes âgées	13
Un jour ou un week-end d'évasion	14
2 retraites bien méritées	14
Actes de probité	15

*Photo de la couverture :*

*Prov. de Brabant - MERCHTEM - «Echassiers».*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*



*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*